



Infinitif et gérondif

Frédéric Torterat

► **To cite this version:**

| Frédéric Torterat. Infinitif et gérondif. 2006. halshs-00087303

HAL Id: halshs-00087303

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00087303>

Submitted on 21 Jul 2006

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'Infinitif et le Gérondif en tant que formes verbales

***abstract** : this short note deals with specific cases of gerundive and infinitive forms in french, with a few cross-references to english, and spanish to a lesser extend. As academic paper, this contribution briefly tries to exemplify why envisaging both gerundive and infinitive as modalities constitutes a sort of misunderstanding. On the one hand, specifications of person and tense, about verbs or phrasal verbs concerned, appear indefinite or even undetermined. On the other hand, these constituents are in many cases supported by other (main) predicates, which attract them and reveal their occurrences as second events. To our mind, such constraints give evidence for an other type of repartition in verb category.*

***résumé** : il est ici question des cas spécifiques du gérondif et de l'infinitif en français, lesquels ne correspondent à notre sens que très peu aux caractéristiques de ce qui renvoie aux modes verbaux, dont ils sont marginalisés sur les plans des spécifications personnelles et temporelles, mais aussi prédicationnelles. En tant que formes à proprement parler, mais aussi dans leurs caractéristiques valentielles, l'infinitif et le gérondif relèvent à la fois du verbe et du nom, du verbe et de l'adjectif, du verbe et de l'adverbe, contrairement aux formes flexionnelles qui se regroupent dans l'indicatif, le subjonctif, l'impératif et même le conditionnel. Ils méritent donc sans doute, ne serait-ce qu'à ce titre, de répondre à d'autres types de classifiants.*

***key words** : gerundive – infinitive – person – tense – predicates*

mots clés : gérondif – infinitif – personne – temps – prédicatif

1. Présentation générale

Quand bien même on laisserait de côté la question des « voix » (active, passive ou autre) de la catégorie verbale, laquelle question, reformulée ou non à l'appui du phénomène de la diathèse, demeure une source de malentendus, celle qui porte sur la répartition des formes verbales dans un système ne va pas sans poser des difficultés sur le plan linguistique bien sûr, mais aussi didactique. Dans une problématique analogue, la plupart des grammaires d'approche linguistique, et donc en partie descriptive, classent d'un côté les « modes personnels » aux marques temporelles variées, et de l'autre les « modes impersonnels », qui sont aussi « intemporels » par la même occasion (Cf. Riegel, Pellat et Rioul 1999, 288-289). Or, dans nombre d'entre elles concernant le français, l'infinitif et le gérondif, ainsi que les participes, occupent une place à part, et demeurent pour ainsi dire à la marge des autres formes, ce qui donne l'impression d'une classification bancale, dont on ne saisit qu'incomplètement l'opportunité méthodologique au regard du système verbal dans son entier.

Tout d'abord, le traitement du temps – ou de la temporalité – pour le présent du « conditionnel » ou le passé composé en français, le *presente del indicativo* en espagnol ou le *present perfect* en anglais par exemple, pose assurément moins de difficulté que dans les cas des matérialités plus discutées que sont l'infinitif et le gérondif. Pour ces dernières et au-delà des contraintes qui conditionnent en partie leurs emplois, ce qui les définit relève notamment de l'absence de « repères » de personne et de temps et généralement l'impossibilité qu'elles accusent d'occuper le noyau prédicatif dans la phrase (Wilmet 1998, Torterat 2002b). Cela ne signifie pas qu'elles ne participent aucunement de la construction d'une éventuelle diégèse et des marques de relations interindividuelles, mais aux sens notamment de leur agentivité, de leur temporalité et de leur prédicativité, elles présentent une incomplétude *de re* qui les place généralement dans le domaine de la secondarité, de l'apport complémentaire et de la défektivité. Dans le récit d'ailleurs, peut-être contribuent-elles davantage à l'action de raconter elle-même qu'à ce qui est événementialisé en discours (ang. *events*). Un point de vue qui ne va pas sans rappeler ce qu'en explicite Bres (1991, 92-93), selon lequel « la première distinction conceptuelle qui s'impose est celle du temps raconté et du temps du raconter : le premier correspond au temps présumé réel ou fictif, pendant lequel se sont passés les événements mis en récit ; le second au temps occupé par la narration elle-même ».

L'autre similarité principale qui caractérise l'infinitif et le gérondif, au-delà de leur défektivité, renvoie à ce qu'ils paraissent appartenir au moins autant à la catégorie verbale qu'aux catégories nominale, adjectivale (voire adverbiale), contrairement aux formes flexionnelles plus abouties, ce que paraît confirmer, par exemple en italien, l'existence de formes verbales désinfinitivales et départicipiales spécifiques (Burzio 1998). En effet, là où le

gérondif en français tient ses particularités d'une combinaison locutionnelle constituée d'une « forme en *-ant* » et d'une préposition, le tout étant proche de l'« adverbe », l'infinitif est généralement présenté, tout simplement, comme le type même de la forme non fléchie – à moins de considérer la désinence verbale de l'infinitif comme une flexion.

On peut dénoncer le fait que le gérondif en français consiste dans un syntagme (participial ?) prépositif (*en disant, en partant*), là où l'infinitif n'apparaît comme participial que dans sa forme composée (*avoir dit, être parti*). Dans cette vue, tous deux auraient la possibilité de ne « participer » des catégories du verbe et de l'adjectif que de manière secondaire, bien que leur caractère adjectival soit d'autant plus contestable qu'il ne reporte qu'à quelques récurrences à l'emploi. Quoi qu'il en soit, c'est bien le fait d'une forme quasi-nominale qui distingue avant tout l'infinitif, et qui le place plus ou moins en marge de la problématique du temps verbal, laquelle présente évidemment plus d'appropriété descriptive dans les cas des formes verbales à désinences temporelles définies (Cf. Vet 1999a)¹. En termes guillaumiens notamment, et en parallèle des commentaires qui ont été formulés sur les formes participiales, « ce qui caractérise le temps d'univers à la chronothèse quasi-nominale, c'est le fait qu'il soit vu en pensée, la personne ordinale n'intervenant pas, comme un horizon illimité immobile, acinétique » (Lowe 1997, 94)². Nous retiendrons surtout que l'infinitif incorpore non pas la personne ordinale, mais une personne indéterminée, ce qui, selon certains auteurs, l'écarte de la déixis de l'acte d'énonciation (Rémi-Giraud 1988, 29. Cf. Vetters 1993 ; Riegel, Pellat et Rioul *op. cit.*, 231³). D'autre part, son ancrage temporel dépend d'un cotexte verbal qu'il intériorise, et nous ajouterons, à la suite de Buridant, qu'il représente l'événement comme inscrit dans une entièresité qui le dépasse (d'où la problématique de l'apport et du support, et son corollaire prédication première – prédication seconde, que nous aborderons *infra*).

Cette problématique de marque indéterminée de la personne ne renvoie pas qu'au seul domaine du français, et c'est ainsi que Quintin 1995, par

1 Par analogie, il ne serait pas choquant de poser que l'infinitif et le gérondif sont ce qu'apparaissent les indéfinis dans la catégorie des pronoms, pourvu que ce type de raccourci ne prenne aucune dimension trop prescriptive. Notons que Lazard 1999 a bien noté comment les études portant sur la distinction entre verbe et nom, influencées par les investigations linguistiques portant sur les langues dites « exotiques » (389), ont favorisé un point de vue typologique qui redessine la distinction entre fonctions prédicatives et fonctions actanciennes sur les plans paradigmatique, syntagmatique et morphologique. Or, c'est par ce biais notamment que nombre de linguistes conviennent désormais d'une gradation dans laquelle les distinctions entre les catégories nominale et verbale s'optimisent et au contraire sont minimisées dans les langues (un continuum verbo-nominal explicité, entre autres, par Mayerthaler, Fliedl et Winkler 1993).

2 Dans le cadre de cette analyse, alors que la plupart des formes en *-ant* sont proches de l'infinitif sur le plan du cinétisme, « l'adossement à l'infinitif est compliqué par l'existence du gérondif (d'abord, historiquement, sans préposition), les deux formes partageant un statut substantival » (Arnavielle 2004, 166). Ainsi, « ne peut-on pas supposer que, historiquement, la composante gérondive de la forme en *-ant* aurait pris en charge l'essentiel du rôle sécant – ce que la promotion de « en » peut signifier – malgré les réserves exprimées (par l'auteur) ? » (166).

3 Ces derniers indiquent en effet que « le verbe à l'infinitif n'a pas de sujet », et qu'« il dénote un procès renvoyant à un agent indéterminé ».

exemple, reporte lui aussi au fait que l'infinitif contient une part d'indétermination, entre autres dans l'éventualité d'un sujet qu'il serait possible de lui assigner. Par ce biais, il est envisagé comme un mode du « non factuel » par Pérennec 1988, lequel, tout en écartant les phénomènes d'enchâssement, estime que la proposition infinitive dénomme un procès non actualisé, une position encore plus marquée chez Berrendonner 1988, qui définit l'infinitif à travers un « degré zéro de la personne et du temps ».

Il y va de même pour le gérondif, qui non seulement est envisagé comme discutable en tant que locution syntagmatique en français, mais encore contesté en tant que forme verbale spécifique, distincte notamment des autres formes en *-ant*. Dans d'autres termes, la question de déterminer si le gérondif relève d'un rôle argumental (d'une « fonction syntaxique ») ou d'une catégorie grammaticale en tant que forme atemporelle et non personnelle du verbe (approches « monomorphématique » et « bimorphématique ») est d'autant plus difficile à trancher que les linguistes, sans reconnaître ouvertement certaines ambivalences, retournent couramment les arguments qui plaident en faveur de l'une ou l'autre approche tantôt pour confirmer, tantôt pour réfuter le point de vue rapporté, comme a eu l'occasion de le dénoncer G. Kleiber au VIe Colloque Chronos (*à paraître*). Dans le même temps, l'hypothèse de la répartition des formes en *-ant* du français en participe présent, gérondif et adjectif verbal est en partie rejetée par certains auteurs, au premier rang desquels Wilmet *op. cit.* et De Carvalho 2003.

Pourtant, y compris comme circonstant (complément circonstanciel, détaché ou non), le gérondif a bel et bien la possibilité de recevoir lui même des circonstants et des objets, qui en français lui sont postposés. La présence de la préposition *en*, laquelle peut être intensifiée par l'adverbe *tout*, démontre qu'il apparaît dans la transitivité de celle-ci, mais aussi dans une tension qui ne signifie pas forcément qu'on doive lui adjuger une gamme de « valeurs » qui seraient regroupables autour d'un invariant de concomitance ou de *current relevance*. Par ailleurs, nous noterons avec Arnavielle (2004, 158-159), que, si le participe présent est exclu des dirhèmes du type « Partant, Julie » (son exemple), l'infinitif et le gérondif peuvent l'un et l'autre s'y inscrire, bien qu'avec certaines restrictions, et nous rappellerons également que la distinction formes simples / formes composées touche autant l'infinitif que le gérondif, ce dernier n'ayant d'ailleurs pas d'équivalent exact en espagnol et en anglais (Haspelmath et König 1995 ; Gabilan 1996). A titre d'argument complémentaire sur leur existence en tant que formes verbales, tous deux ont la possibilité d'intégrer des tournures attributives et présentatives / attributives avec *être* :

Conclure est ce qui est le plus difficile. / *c'est* conclure qui importe à présent.

La bibliothèque est en tournant à gauche. / *C'est* en persévérant qu'on arrive à ses fins.

Ainsi, plus que sur leurs caractéristiques (catégorielles) verbales, voire sur le plan des marques de la personne, c'est sur celui du temps et de leur prédicativité que l'exigence de réponses explicites se fait plus pressante⁴.

2. Quelle temporalité ?

Contrairement à ce qui s'établit avec l'indicatif, la problématique du temps verbal tient déjà moins de l'évidence quand il s'agit de traiter du subjonctif, pour lequel les termes de *présent* et de *passé* peuvent paraître peu garantis devant certains types d'emplois, ou entre autres quand l'un de ses paradigmes flexionnels renverrait à ce qu'on appelle ici et là un « conditionnel passé deuxième forme ». D'ailleurs, que faire de ces « conditionnels » qui reportent non pas à quelque « condition » sous-jacente, mais à un prospectif dans le passé ?⁵ On aura bien compris pourquoi, en linguistique française, les formes flexionnelles du verbe s'inscrivent dans un cadre plus général où l'on a quelque mal à mettre de l'ordre, et notamment pourquoi, en termes plus didactiques, nos si bien nommés tableaux de conjugaisons se prêtent davantage à la récitation qu'à une compréhension d'ensemble du système verbal. Pourtant, tout le monde conviendra qu'il serait hasardeux d'attribuer à l'infinitif la vision d'une forme abstraite dans tous les cas, qui plus est quand son emploi est visiblement contextualisé, ou intègre une construction locutionnelle, comme c'est le cas de l'infinitif de narration. Pour illustration, dans des énoncés tels que *j'ai vu Dimitri passer, marcher te fera du bien*, ou encore *voici venir Dimitri*, l'infinitif s'inscrit dans une événementialité déterminée, co-textuelle. Pour distinguer alors telle ou telle instanciation, tout nous invite à recourir d'abord à la désignation aspectuelle pour justifier l'emploi de l'infinitif dans l'énoncé, avant d'envisager sa temporalité. Or, les faits se compliquent ouvertement dans le cas des collocations, et d'une manière générale, on peut *a priori* déduire que l'infinitif, s'il n'est pas temporalisé en soi, se révèle toutefois attiré par la temporalité du verbe qui lui est apparié, explicitement ou non, et qui, dans bien des cas, le positionne dans un domaine temporel déterminé. D'un autre côté, on serait tenter de désigner son positionnement temporel à travers les points de perspective (ainsi chez Kamp et Rohrer, Vetters ; Cf. Moeschler 1998, et notamment Vet 1999b pour une critique), ou encore les points de vue (voir Landeweerd 1998 et surtout Bres 2003 pour commentaires), mais

4 L'analyse de Buridant 1990 sur l'infinitif, qui consiste à le classer comme mode « bifrons », à savoir « un point de partage du plan verbal et du plan nominal », ne nous empêche pas d'affirmer que l'infinitif peut être employé comme régime d'un verbe fléchi pour former des syntagmes périphrastiques comme *il commence / continue / vient de (à) marcher* (phases « ingressive », « durative » et « égressive » du procès. Cf. Saunier 1997 ; Martin 2001).

5 Les éventualités de présenter le conditionnel à travers la notion de « formes en *-rait* », ou encore de l'intégrer à l'indicatif, ont déjà été formulées à plusieurs reprises, mais il n'en sera pas question ici.

ceux-ci font défaut tant au sens de la méthodologie descriptive qu'en termes de classification des temps verbaux (Bonnotte, Kaifer, Fayol & Idiazabal-Gorrochategui 1993, 82 sqq). Certes, temps des événements et temps verbal ne coïncident qu'occasionnellement (d'après notamment Weinrich, avec une position discutée entre autres par O' Kelly et Tabatchnik), et comme l'explique Bres (2003, 56), « on pourrait (...) concevoir les époques future et passée comme vues à partir du *nunc* du présent. C'est d'ailleurs ainsi que procède Weinrich lorsqu'il met en place, dans son système d'analyse des temps verbaux, la notion de perspective de locution. (...) Mais il s'agit là d'une exception. A (s)a connaissance, personne n'a suivi Weinrich sur ce chemin consistant à associer la dimension temporelle à la problématique du point de vue ». Effectivement, seule la dimension aspectuelle est véritablement concernée. Or, c'est bel et bien en termes d'emploi en contexte qu'il devient possible de rattacher, à l'infinitif, une combinaison aspectuo-temporelle véritable, entre autres sur un plan reichenbachien (Vet 1999b, 116 ; Moeschler *op. cit.*, 17-18 ; Renaud 2003).

Nous ne reviendrons pas sur les discussions qui sont apparues à propos de l'incidence attribuée à l'infinitif dans une perspective guillaumienne : nous reportons là-dessus à Guillaume lui-même (1990, 99 sqq) ainsi que Duffley 2000⁶. En parallèle, il est intéressant de remarquer que, dans une terminologie conforme à la théorie de la pertinence, il semble à première vue que l'infinitif accuse, sur le chapitre de la temporalité, un contenu conceptuel aporétique à la faveur du contenu procédural. Or là encore, la recherche dans ce domaine est peu volumineuse et quelque peu hésitante. Cela étant, cette problématique de contenu est conforté par la co-présence, dans les formes locutionnelles de l'infinitif (comme celui dit « de narration » : Englebert 1998 ; Torterat 2002a, 2004 ; Kor-Chahine et Torterat 2006), d'opérateurs de transition rhématique dans le cotexte du verbe, qui corroborent les effets de sens qui lui sont attachés (selon ce qu'ils permettent justement d'en déduire en termes procéduraux). D'un autre côté, nous admettons, cette fois-ci encore avec Buridant, que ce que les tournures factitives démontrent par exemple, c'est le degré de virtualité qu'on peut attribuer *a priori* à l'infinitif, lequel touche la représentation du temps impliqué. Mais cette réalité variant selon les langues, en français, il signifierait ce qui est à accomplir entre le début et la fin du procès, tandis qu'en espagnol, il concurrence ouvertement les formes finies du verbe

6 L'infinitif « n'évoque en fait que la possibilité d'une durée, située dans le cadre de la représentation la plus abstraite que l'on puisse se donner du temps d'univers obtenue par soustraction de toute référence à la personne ordinale » (Lowe *op. cit.*, 99). Cette forme verbale indique donc en français un accomplissement en cours, effectif ou non, mais dont il convient, pour reprendre la formule de B. Vérine, de paramétrer les instructions contextuelles. Or, l'incidence des données du co(n)texte s'inscrit dans une autre problématique, celle d'une variabilité qui extériorise l'aspect du seul dénoté verbal, que l'on peut résumer grossièrement dans l'Aksionsart. Nous rejoignons d'ailleurs sur ce point Guéron (2002, 99), pour laquelle « il (...) semble que l'Aksionsart, qui définit les types d'événements possibles, ne change pas d'une langue à l'autre », et « se réfère à la structure temporelle interne à l'événement que le syntagme verbal dénote, (...) tandis que l'aspect, et la manière dont l'aspect s'articule avec le temps, varient » (102 pour la dernière citation).

(aspects tensif et extensif, mais aussi duratif du verbe). Ainsi, quels que soient les types de classification retenus, la temporalité de l'infinitif est constamment décrite à travers des données d'aspect.

Le gérondif, de son côté, paraît pouvoir être traité, comme l'infinitif, sur les plans aspectuels de la tensivité comme forme simple d'une part, et de l'extensivité d'autre part, quand il intervient comme composé. D'un point de vue strictement temporel, il convoque respectivement la simultanéité par rapport au verbe fléchi auquel il est apparié (*en faisant cela, vous vous exposez à la contestation*), et l'antériorité (*en ayant fait cela, vous vous exposez à la contestation*). Dans sa forme simple, il est en cela rejoint par l'anglais, au titre de quoi Cotte 1996 envisage notamment le gérondif en *-ing* comme un présent de l'indicatif sous-jacent, ce qu'il est évidemment à l'occasion d'une co-présence avec un syntagme verbal de cet ordre (Cf. Halmøy 2003). A la limite, donc, le cotexte verbal justifie ce type de paraphrase et d'analogie, et ce n'est pas là le point le plus contestable de cette approche. L'analyse d'Arnavielle (2003, 44) sur ce sujet présente néanmoins la finesse de combiner ces « valeurs » avec la formulation prépositionnelle du syntagme, bien que chez lui le terme de « détermin(ation) » puisse éventuellement poser quelque difficulté de second ordre, épilinguistique entre autres :

Il est probable que l'association du gérondif à la valeur sécante est plus forte qu'au participe : le rôle de « en » est d'apporter une « surcharge » aspectuelle, qui rend malaisée l'expression aussi bien de l'accompli que celle d'un passif exposé à devenir résultatif. La surcharge est accrue lorsque l'adverbe « tout » vient déterminer la suite.

La forme verbale du gérondif suppose alors une relation d'implication du procès qu'il exprime dans celui du verbe auquel il est apparié, mais l'explicitation de son emploi à l'appui du fait de simultanéité présente le défaut incontestable de conclure sur l'exceptionnalité de la forme composée, ce qui ne tient évidemment pas sur le plan épistémologique. Il conviendrait plutôt de caractériser le gérondif d'une manière générale par un phénomène de circonstanciation du procès du segment « support », ce qui soulève en partie la problématique d'une prédication en plusieurs temps, à laquelle on peut rattacher notamment l'infinitif lui-même.

3. En termes de prédicativité

Dans presque tous les cas, et dans le cadre, comme annoncé, d'une « structure prédicationnelle » de l'énoncé (Scheppers 1999), il est souvent possible de rattacher les emplois de l'infinitif et du gérondif à une prédication seconde (y compris Herslund 2003). C'est d'ailleurs dans cette

perspective qu'Arnavielle indique bien l'impossibilité pour le gérondif d'être véritablement un « noyau prédicatif » (2004, 165 sqq), tandis que l'on retrouve un même type de déduction chez Whelpton 2001, *inter alii*, sur l'infinitif en particulier, lequel apparaît couramment en tant que circonstant, et notamment comme modifieur de verbes dont il indique la finalité, entre autres en anglais, avec ce qu'il est convenu d'appeler les *telic infinitives*, comme suit (313) :

Many people are surviving their illnesses, only to have had their livelihood taken away.

Etant donné qu'elle inscrit les propositions rhématiques (*purpose clauses*) à l'infinitif comme exprimant « les fins pour lesquelles les objets », par exemple, « ont été désignés comme tels » (*ibid*, 314), la prédication seconde est envisagée chez lui comme une évidence (315) :

The Telic Clause is only acceptable where the speaker conceives of the second event as being relevant to the first, not by causal necessity but by our understanding of how events in the world are associated into significant developments.

Dans les constructions causatives en revanche, qu'il s'agisse de anglais comme du français (du type « Je lui ai fait dire la vérité » / « I made him tell the truth »), la question est de savoir si la position « sujet » du verbe à l'infinitif est saturée ou non, et surtout rapportée, ou non, au verbe de la prédication principale. Selon Baschung et Desmets 2000, celui-ci est inversé (ou extraposé) en français dans de nombreux cas (« j'ai fait téléphoner Jean à son frère » / « I made Jean phone his brother », 225-226), dans des constructions à propos desquelles Mair 1990 a clairement montré qu'il n'en est pas de même en anglais⁷. Dans ce cadre, le sujet dans les propositions infinitives en français serait plutôt, selon Baschung et Desmets, non instancié (avec un *morphological gap*), alors qu'il apparaît nul quand le verbe à l'infinitif occupe une prédication principale (226) :

In French, no infinitival main verb ever occurs with a lexically realized NP subject in the local clause domain.

Les données positionnelles renvoient donc davantage à la problématique

⁷ Cf. l'emploi dans ce cas de constructions hypotaxiques au subjonctif en espagnol (*He hecho para que diga la verdad. / He hecho lo posible para que llame a su hermano*). A noter que chez Van Valin (*int.*) et donc en termes de grammaire du rôle et de la référence, les deux formes infinitivales, si elles ont bien des noyaux distincts l'un de l'autre, apparaissent à la « joncture » d'un même *core*, autrement dit comme une prédication en deux temps.

de la « légèreté » syntaxique qu'au domaine spécifique de l'infinitif en tant que forme verbale. Quoi qu'il en soit, nous conviendrons avec Baschung et Desmets que les infinitives n'admettent pas de co-instanciation d'un sujet externe dans l'entourage de celui du verbe « principal » (les objets en général), à compter bien sûr que les compléments causatifs demeurent des objets (226). Dans les exemples suivants en effet, ce sont bien des cas de prédication seconde auxquels nous sommes confrontés :

Elle est revenue réclamant après moi.

She came back calling after me.

On l'a vu faire des bêtises.

*We saw him do stupid things*⁸

Ces cas ne sont pas conformes à ce qui serait l'éventualité d'une construction détachée par rapport à une prédication première (Dik 1997 ; Lambrecht 1998), ni à l'hypothèse, moins générale, d'un énoncé « hors phrase » ou « extrapropositionnel » (Espinal 1991 ; Marandin 1999). Mais ils confirment l'existence d'un phénomène de répartition entre des SV « apports » qui prennent appui sur les éléments prédicatifs « supports », dont des verbes ou des SV en grande partie (Furukawa 1996 ; Melis 2000).

Cette problématique rejoint ici encore la question de la temporalité effective du gérondif et de l'infinitif, qui sont tout aussi susceptibles d'opérer comme des prédictions « principales » que comme des prédictions « secondaires », mais dans l'attraction d'un verbe fléchi. Les syntagmes infinitivaux et gérondivaux sont plus ou moins amalgamés dans ce sens où ils ne constituent pas forcément une tête syntagmatique, sans pour autant être dépourvus de la capacité de constituer à eux seuls ce que l'on pourrait appeler, à la suite de C. Détrie, l'entier de l'énoncé, comme cela se voit quand l'infinitif apparaît dans un syntagme d'intitulation tel que « Vivre ou mourir » (*Resist or die*), ou encore quand le gérondif appartient à une expression lexicalisée (*chemin faisant, tambour battant*), voire typiquement nominalisée (ang. *gerundive nominal*. Cf. Gauthier 1991, 79-81).

De ce fait, envisager invariablement l'un et l'autre en termes de co-verbe (CF. P. Cadiot et N. Furukawa 2000 ; Herslund *op. cit.*), ou encore les inclure tous deux dans le cadre d'un apport complémentaire par rapport à une prédication nucléaire (Grootjen 2001), n'est pas toujours garanti aussitôt qu'il s'agit d'inscrire ces constructions dans la question du temps et de l'aspect. Mais cela ne compromet en rien le caractère (au moins) implicitement secondaire de ces prédictions, et à ce sujet, si Arnavielle 2003 propose lui aussi de faire le rapprochement entre cette répartition prédicationnelle apport/support et la problématique du temps et de l'aspect,

⁸ Cf. l'esp. *Lo hemos visto haciendo tonterías*.

c'est qu'il s'impose à lui, par exemple à l'appui de phrases du type *Il a été surpris dérobant des livres* (41). Or, l'auteur s'en explique ainsi (45) :

Rapportant un procès à un autre, ou plus exactement sans doute, à la relation de ce procès à un agent (...), le gérondif est soumis au contrôle de l'agent du verbe support, c'est-à-dire son sujet, selon une norme moderne par laquelle est « recopié » le rapport agent-procès, signe clair, à notre sens, s'il en était besoin, que le gérondif est bien verbal.

Dans cette vue, il est « quasi-phrastique » comme centre prédicatif, et demeure bel et bien apparié à un autre support verbal (46).

4. Quelques conclusions intermédiaires

Même si la terminologie de gérondifs et d'infinitifs « présent / passé » ne pose pas de grande difficulté dans la plupart des cas, peut-être convient-il de leur substituer les dénominations de formes « simple » et « composée » du verbe (Cf. Duffley 2003 pour l'anglais), mais ces faits demeurent peu embarrassants dans le domaine des catégories verbales. Ce que nous déduirons surtout à leur propos, c'est que, sur les plans personnel et temporel, mais aussi prédicationnel, ils ne disposent pas, contrairement aux formes multiflexionnelles du français (quand bien même elles seraient défectives), de suffisamment d'autonomie pour exister en tant que « modes » à proprement parler. Dans le cas des « formes en *-rait* », même celles qui appartiennent à ce que l'on appelle le « futur du passé » nous semblent correspondre, quoique de manière sous-jacente, aux caractéristiques générales d'un conditionnel moins contestable. Le gérondif et l'infinitif, quant à eux, sont quoi qu'il en soit appariés à des formes fléchies du verbe, que celles-ci soient instanciées ou non en discours (auxquels cas leur appariement est explicite et implicite).

Cela impliquerait ainsi de conserver comme « modes » en français l'indicatif, le subjonctif, l'impératif et le conditionnel, mais de n'envisager le gérondif, l'infinitif, ainsi que les participes, que comme des formes verbales non modales. Celles-ci rejoindraient, avec des degrés de (re)lexicalisation variés, la gamme des représentations transcatégorielles du verbe que peuvent être les expressions adjectivales, substantivales, participiales du verbe, ce qui suppose également que nous posions comme hypothèse de répartir l'ensemble des verbes en formes catégorielles (les « modes » précités) d'un côté, et transcatégorielles de l'autre. Dans cet esprit, ce que certaines « grammaires », manuels et autres supports pédagogiques ont déjà plus ou moins esquissé dans une vue propédeutique et dans une reformulation timide desdites conjugaisons (ne serait-ce que dans leur présentation d'ensemble) pourrait bien devenir une manière plus appropriée, et surtout moins désordonnée, d'envisager entre autres

l'organisation de ce que Damourette et Pichon ont déjà appelé significativement, en leur temps, les « tiroirs verbaux ».

Rien ne serait aussi simple, sur le plan pédagogique, de parler en termes de catégorie d'une part, et de comportement (forme ou emploi) d'autre part⁹. Pourquoi ne pas admettre, dans tel contexte, qu'un terme ou une locution, qui appartient à la catégorie du verbe, se comporte entièrement comme tel, et, sous telle forme, se comporte à la fois comme verbe et comme nom, comme verbe et comme adjectif ? Non seulement cela conforterait l'existence des catégories grammaticales fondées au sens à la fois épistémologique et ontologique (et nous rejoignons ici le point de vue guillaumien, ainsi que ses prolongements dans les « formes schématiques » culioliennes), mais encore la possibilité – elle aussi fondée – de parler de formes nominales du verbe (comme l'infinitif), mais également adjectivales ou adverbiales du verbe (comme l'adjectif verbal, les participes et le gérondif), dans un processus continu qui ordonnerait les unités discrétisées en discours en termes d'emploi contextualisé. Nos élèves et autres apprenants, à quelque moment qu'on les rencontre, nous en seraient sans doute des plus reconnaissants.

Références bibliographiques :

Arnavielle T., 2003 : « Le Participe, les formes en *-ant* : positions et propositions », *Langages* 149, 37-54.

Arnavielle T., 2004 : « Formes en *-ant* et Structures de phrase », *Modèles Linguistiques* XXV, 1-2, 157-168.

Baschung K., Desmets M., 2000 : « On the phrasal vs. Clausal syntactic status of french infinitives : causative constructions and subject inversion », *French Language Studies* 10, 205-228.

Berrendonner A., 1988 : « Variations sur l'infinitif », in Rémi-Giraud S. (ed.), *L'Infinitif, une approche comparative*, Lyon, PUL, 149-166.

Bonnotte I., Kaifer A., Fayol M., Idiazabal-Gorrochategui I., 1993 : « Rôle des types de procès et du co-texte dans l'emploi des formes verbales de la narration », *Langue française* 97, 81-101.

⁹ Une intervention de notre part est en préparation sur ce thème concernant les langues créoles, laquelle sera présentée à l'occasion du Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes prévu en 2007 à Innsbruck (Cf. Torterat 2006). D'ici là, toutes les suggestions seront les bienvenues.

Bres J., 1991 : « Le Temps, outil de cohésion : deux ou trois choses que je sais de lui », *Langages* 104, 92-110.

Bres J., 2003 : « Temps verbal, aspect et point de vue : de la langue au discours », *Cahiers de Praxématique* 41, 55-84.

Buridant C., 1990, « L'Infinitif dans les langues romanes et les langues germaniques : essai d'approche typologique », in Bechert J., Bernini G., Buridant C. (éds), *Toward a Typology of European Languages*, Mouton de Gruyter, Berlin, *Empirical Approaches to Language Typology*, 8, 141-163.

Burzio L., 1998 : « Italian participial Morphology and Correspondance Theory », in G. Booij, A. Ralli et S. Scalise (éds), *Proceedings of the first mediterranean conference of morphology*, Patras, UP, 42-53.

Cadiot P., Furukawa N. dir., 2000 : *La Prédication seconde*, *Langages* 127, Paris, Larousse.

Cotte P., 1996 : « La Modalité et l'infinitif », in *L'Explication grammaticale des textes anglais (chap. 3)*, Paris, PUF, 158-184.

De Carvalho P., 2003 : « « Gérondif », « participe présent » et « adjectif verbal » en morpho-syntaxe comparative », *Langages* 149, 37-54.

Dik S., 1997 : *The Theory of Functional Grammar*, New York, Mouton de Gruyter.

Duffley P., 2000 : « L'Infinitif peut-il rester verbe tout en ayant l'incidence interne ? », comm. au IXe Congrès de Psychomécanique du Langage, Université Laval.

Duffley P., 2003 : « Les Conditions de production de l'effet de sens « imperfectif » avec la forme en -ING de l'anglais », *Langages* 149, 86-99.

Englebert A., 1998 : *L'Infinitif dit de narration*, Paris, Duculot (*Champs linguistiques*).

Espinal T., 1991 : « The Representation of disjunct constituents », *Language* 67-4, 726-762.

Furukawa N., 1996 : *Grammaire de la prédication seconde*, Paris, Duculot.

Gabilan J.P., 1996 : *Epistémologie des théories grammaticales appliquées à l'anglais. Le Cas de l'opérateur -ING*, Paris, éd. Du Septentrion.

Gauthier A., 1991 : « Constructions en -ING. (The) Teaching (of) english in France », *Cahiers Charles V* 13 (*Travaux de linguistique énonciative*), 79-101.

Grootjen F., 2001 : « Relational Indexing Using a grammarless parser », dans *Proceedings of the 2001 IEEE Systems, Man, and Cybernetics Conference*.

Guéron J., 2002 : « Sur la Syntaxe de l'aspect », in Laca B. (ed.), *Temps et Aspect*, PUV, 99-124.

Guillaume G., 1990 : *Leçons de Linguistique 1943-1944, série A*, Québec, Presses de l'Université Laval, PUL.

Halmøy O., 2003 : *Le Gérondif en français*, Paris, Ophrys.

Haspelmath M., König E., 1995 : *Converbs in Cross-Linguistic perspective. Structure and Meaning of adverbial verb Forms-Participles, Gerunds*, Berlin, Mouton de Gruyter.

Herslund M., 2003 : « La Temporalité des verbes non finis : le gérondif comme anaphore », in Banys W., Benardczuk L., Polanski K., Wydro B. (éds), *Etudes linguistiques romano-slaves offertes à Stanislas Karolak*, Cracovie, *Officyna Wydawnicza « Edukacja »*, 233-242.

Kleiber G. à par., « En passant par le gérondif « avec » mes gros sabots », *Actes du 6^e Colloque Chronos, Cahiers Chronos*.

Kor-Chahine I., Torterat F., 2006 : « Infinitif et impératif de narration en français et en russe », *L'Information Grammaticale* 109, 45-51.

Lambrecht K., 1998 : « Sur la Relation formelle et fonctionnelle entre topiques et vocatifs », *Langues* 1, 34-45.

Landeweerd R., 1998 : *Discourse Semantics of perspective and temporal structure*, thèse de doctorat, Université de Groningen.

Lazard G., 1999 : « La Question de la distinction entre nom et verbe en perspective typologique », *Folia Linguistica* XXXIII, 3-4, 389-418.

Lowe R., 1997 : « Chronogénèse et Schématisation : la représentation du temps d'univers et du temps d'événement aux chronothèses indicative, quasi-nominale et subjonctive », *Cahiers de Praxématique* 29, 81-108.

Mair C., 1990 : *Infinitival Complement Clauses in English*, Cambridge, C.U.P.

Marandin J.M., 1999 : *Grammaire de l'incidence*, à l'url www.llf.cnrs.fr/fr/Marandin .

Martin F., 2001 : « Psychological events and the French progressive : être en train de », session de posters, *Perspectives on Aspect*, Utrecht. http://www-uilots.let.uu.nl/conferences/Perspectives_on_Aspect/P_o_A_procpapers.html .

Mayerthaler W., Fliedl G., Winkler C., 1993 : *Infinitivprominenz in europäischen Sprachen*, Teil I, Guner Narr, Tübingen, Tübingen Beiträge zur Linguistik, 390.

Melis L., 2000 : « L'Infinitif de narration comme prédication seconde », *Langages* 127, Larousse, 36-48.

Moeschler J., 1998 : « Le Temps dans la langue : de la grammaire à la pragmatique », *Langues* 1/1, 14-23.

Pérennec M., 1988 : « Le Groupe infinitif allemand comme dénomination d'un procès non actualisé », in Rémi-Giraud S. (ed.), *L'Infinitif, une approche comparative*, Lyon, PUL, 113-126.

Quintin H., 1995 : « Infinitive, ohne Ende », in Faucher E., Métrich R., Vuillaume M. (éds), *Signans und Signatum : auf dem Weg zu einer deutschen Grammatik*, Geburtstag, Tübingen, Narr. Eurogermanistik 6, 157-175.

Rémi-Giraud S., 1988 : « Les Grilles de Procuste : description comparée de l'infinitif en français, en grec ancien, en allemand, anglais et arabe », in Rémi-Giraud S. (ed.), *L'Infinitif*, 1-68.

Renaud F., 2003 : « Comment interpréter le système de Reichenbach ? », *L'Information grammaticale* 99, 8-10.

Riegel M., Pellat J.C., Rioul R., 1999 : *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF (cinquième édition).

Saunier E., 1997 : « Contribution à une étude de l'inchoation: « se mettre à + inf. ». Contraintes d'emploi, effets de sens et propriétés du verbe « mettre » », *comm. au 2^e Colloque Chronos*, Institut Libre Marie Haps (Brussels), 9-11 janvier 1997.

Scheppers F., 1999 : « Thème, Apposition, prédication seconde. Une Approche ultra-lexicaliste et ultra-sémantiste », *comm. au Cercle linguistique des Universités de Bruxelles* (à l'url www.ucm.es/info/circulo/no9/scheppers.htm).

Torterat F., 2002a : *Approche des invariants de quelques joncteurs en français : pour une complémentarité notionnelle des termes de coordination et de jonction*, Paris IV-Sorbonne, thèse de doctorat nouveau régime.

Torterat F., 2002b : *Approches de l'organisation textuelle du discours*, Cahiers de la FLA, Mémoires, Port-au-Prince. Une autre version est éventuellement visualisable à http://halshs.ccsd.cnrs.fr/docs/00/08/13/65/PDF/SEGMENTATIONS_PREDICATIONNELLE.pdf

Torterat F., 2004 : « Infinitif de narration et rhématisation », *comm. au 6^e Colloque Chronos*, Université de Genève, octobre 2004.

Torterat F., 2006 : « L'Exemplification bilingue des *mots de la grammaire* en contexte créolophone », *Actes des 7^{es} Journées scientifiques du réseau « Lexicologie, Terminologie et Traduction » de l'Agence Universitaire de la Francophonie* (<http://perso.univ-lyon2.fr/~thoiron/JS%20LTT%202005/pdf/Torterat.pdf>)

Van Valin R.D. Jr., *int.* : « A brief Overview of Role and Reference Grammar », à l'url <http://wings.buffalo.edu/linguistics/research/rrg/RRGpaper.pdf>

Vet C., 1999a : « Temps verbaux, Relations rhétoriques et Chaînes topicales », *Travaux de Linguistique* 39, 59-75.

Vet C., 1999b : « Les Temps verbaux comme expressions anaphoriques : chronique de la recherche », *Travaux de Linguistique* 39, 113-130.

Vetters C., 1993 : « Temps et Deixis », in Vetters C. (ed.), *Le Temps, de la phrase au texte*, Lille, PUL, 85-115.

Frédéric TORTERAT, *Infinitif et Gérondif*, 2006

Whelpton M., 2001 : « Elucidation of a telic infinitive », *Journal of Linguistics* 37, 313-337.

Wilmet M., 1998 : *Grammaire critique du français*, Duculot.

torterat frederic – IUFM Nice 2006 ©